



**Signature**  
**Convention d'agrément**  
Etat – Région – Cress Paca  
9 octobre 2015

## **Dossier de presse**

|   |      |
|---|------|
| La Cress Paca reconnue d'utilité publique                             | p 2  |
| Un nouveau modèle économique pour la Cress Paca                       | p 3  |
| Un engagement gouvernemental à soutenir ce secteur                    | p 4  |
| La Région Paca soutien l'économie sociale et solidaire                | p 5  |
| ESS, trois lettres pour une nouvelle économie                         | p 6  |
| L'innovation sociale fait son entrée à l'Arii                         | p 7  |
| Favoriser la coopération économique sur les territoires avec les PTCE | p 8  |
| Promouvoir les achats socialement responsables                        | p 9  |
| L'actualité : 13 <sup>e</sup> mois de l'ESS en Paca                   | p 10 |

### Contacts presse

**Isabelle Cambos** - Cress Paca  
06 15 43 23 02 - [isabelle.cambos@sfr.fr](mailto:isabelle.cambos@sfr.fr)

**Tessa Frechier-Mey** - Préfecture de région  
06 88 68 01 13 - [tessa.frechier-mey@paca.pref.gouv.fr](mailto:tessa.frechier-mey@paca.pref.gouv.fr)

**Maeva Petiti** - Région Provence-Alpes-Côte d'Azur  
06 42 01 64 46 - [mpetiti@regionpaca.fr](mailto:mpetiti@regionpaca.fr)

## La Cress Paca reconnue d'utilité publique

Stéphane Bouillon, préfet de la région Paca et préfet des Bouches-du-Rhône, Michel Vauzelle, président du Conseil régional Paca, et Denis Philippe, président de la Chambre régionale des entreprises de l'économie sociale et solidaire Paca, signent une convention d'agrément, reconnaissant l'utilité publique de la Cress Paca et lui permettant d'assurer les missions d'une Chambre régionale de l'économie sociale et solidaire, telles que relevant de la loi du 31 juillet 2014.

La Région Paca a une politique forte et ambitieuse en ce qui concerne l'ESS, depuis 1998. Elle souhaite partager son ambition d'œuvrer au service d'entreprises ayant fait le choix d'allier le sens de l'activité et la performance économique, en plaçant l'humain au cœur de leur préoccupation.

La Cress Paca est pleinement associée aux espaces de concertation et aux instances de la politique publique régionale en matière de développement économique. En lien avec les décideurs publics, une stratégie de développement de l'ESS, tournée vers l'emploi et la création de valeurs a d'ailleurs été mise en place.

La convention d'agrément, au-delà de ses missions de promotion, de développement et de représentation de l'ESS, permettra à la Cress Paca de contribuer à l'élaboration d'une stratégie régionale, de participer aux conférences régionales de l'ESS, suivre l'accès au financement des entreprises de l'ESS, en lien avec le Conseil supérieur de l'économie sociale et solidaire, la Chambre française de l'ESS et la Banque publique d'investissement.

Elle consolidera ses missions, comme l'information, la formation, le développement de l'ESS. La Cress assurera la publication de listes d'entreprises de l'ESS.

Dès ce 9 octobre, la Chambre régionale des entreprises de l'économie sociale et solidaire de Provence-Alpes-Côte d'Azur jouira de plein droit de la capacité juridique des associations reconnues d'utilité publique, en application de l'alinéa 12 de l'article 6 de la loi du 31 juillet 2014 relative à l'économie sociale et solidaire.

Le poids de l'économie sociale et solidaire dans l'économie française est estimé à 6% de la valeur ajoutée monétaire (PIB). En Paca, 160 000 personnes travaillent dans une entreprise de l'économie sociale et solidaire, soit plus de 13% des salariés du secteur privé.

Près de 17 000 établissements employeurs se répartissent sur le territoire régional et proposent des services de proximité. 94% des entreprises de l'ESS ont leur siège social en région. L'économie sociale et solidaire relève principalement d'activités liées à l'économie résidentielle où les biens et les services produits visent la satisfaction des besoins des populations résidentes sur le territoire.

### Programme

9 octobre 2015

13 h 45 : accueil

14 h 15: discours

15 h : signature de la convention

15 h 15 : La loi ESS, actualité et perspectives

15 h 50 : les leviers pour développer l'ESS :  
Innovation sociale  
PTCE  
Achats publics et privés responsables

16 h 20 : Clôture par le président de la Cress Paca

16 h 40 : cocktail

## Un nouveau modèle économique pour la Cress Paca

Elle est la première Chambre régionale à lancer des **titres associatifs**

La Chambre régionale des entreprises de l'économie sociale et solidaire de Provence-Alpes-Côte d'Azur (Cress Paca) devient actrice de son fonctionnement économique avec un plan ambitieux, à moyen terme. Elle impulse une trajectoire de croissance dynamique.

Son modèle économique s'articule autour de trois axes :

- Prestations (dont offre de services payants)  
*Lancement de l'offre Ekosens (1<sup>er</sup> janvier 2016, accompagnement sur les financements européens, réponse à appels d'offre ou marchés publics)*
- Subventions publiques
- Adhésions  
*Adhésions directes des entreprises de l'ESS, lancement d'une campagne ciblée auprès des entreprises de plus de 50 salariés.*

Elle est la première Cress de France à utiliser le dispositif de la loi Hamon, en ce qui concerne les titres associatifs. Elle les a émis, courant septembre, afin de consolider ses fonds propres, renforcer son fond roulement et autofinancer les investissements de son développement.

Le lancement des titres associatifs, pour un montant de 500 000 €, rassemble le monde de l'économie sociale et solidaire et ses grandes entreprises des secteurs associatif, mutualiste et coopératif. Elle a fait appel à un cercle restreint d'investisseurs. Ces derniers ont acquis les 100 titres associatifs d'une valeur nominale de 5 000 € chacun.

L'émission des titres associatifs, régie par la loi française, est destinée à financer les investissements nécessaires au développement de nouvelles offres de services à destination des entreprises de l'économie sociale et solidaire, telle que Ekosens, qui sera lancée début 2016.

La Cress Paca est la première association de la région à demander une immatriculation au registre du commerce et des sociétés, pour mener à bien ce projet. Son objectif est de constituer, sur les 7 prochaines années, une relation de services durables avec les entreprises de l'ESS des territoires de la région Paca.

La force de l'économie sociale et solidaire est d'être ancrée dans les territoires, sans possibilité de décentralisation. Elle est créatrice de richesse et génératrice d'emplois avec plus de 1 700 emplois supplémentaires en 2014, au niveau régional, soit un taux de croissance net de 1,1 %. Sa valeur ajoutée se monte à 8,5 milliards d'€.

### L'économie sociale et solidaire en chiffres

2 Français sur 3 bénéficient d'une mutuelle  
1 Français sur 3 est sociétaire d'une banque coopérative  
1 Français sur 3 est sociétaire d'une mutuelle d'assurance  
1 français sur 2 adhère au moins à une association

Paca est la 3<sup>e</sup> région de France en volume d'emplois avec 1 60 690 salariés  
Soit 1 emploi sur 10

94 % des métiers existent dans l'ESS

8,5 milliard d' € de valeur ajoutée

1 700 nouveaux emplois en 2014 (+ 1,1 %)

## Un engagement gouvernemental à soutenir ce secteur

L'ESS concilie développement économique et démocratie, efficacité et solidarité et bénéficie d'une reconnaissance croissante des pouvoirs publics :

- Matérialisée par la loi du 31 juillet 2014 relative à l'économie sociale et solidaire et la trentaine de décrets et mesures d'application qui ont été pris durant l'année écoulée.
- Un objectif de changement d'échelle qui se traduit notamment par :
  - Une gouvernance de l'ESS qui se structure : mise en place de la Chambre Française de l'ESS ou encore avec l'installation du Conseil supérieur de l'ESS chargés respectivement de promouvoir l'ESS et d'élaborer une stratégie nationale pour son développement.
  - Un appel à projets, lancé en avril 2015, doté de 2,7 millions d'euros et réunissant désormais six ministères. Les territoires ont été incités à se mobiliser afin de faire émerger de nouveaux projets sous la forme de Pôles Territoriaux de Coopération Economique (PTCE). 11 projets ont été déposés en PACA et une centaine sur la France. La fin de l'année 2015 devrait consacrer une nouvelle promotion de projets.
- Une prise en compte dans la loi portant nouvelle organisation territoriale de la République (loi NOTRe) : le Schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation (SRDEII) élaboré par le Conseil régional en concertation avec les métropoles et les EPCI, devra définir également les orientations en matière de développement de l'ESS, en s'appuyant notamment sur les propositions formulées au cours de la conférence régionale de l'ESS. Et la CRESS, devra y être étroitement associée au même titre que les chambres consulaires.

S'inscrivant dans le droit fil de cette montée en puissance, la convention d'agrément triennale signée en application de la loi de 2014, est une reconnaissance des missions que la Cress Paca mène autour de 3 grands axes :

- Structurer et représenter l'ESS
- Accompagner le développement des entreprises et filières de l'ESS
- Faire connaître l'ESS

Au-delà de la capacité juridique donnée aux associations reconnues d'utilité publique, cette convention confère également à la Cress Paca une légitimité particulière dans son domaine d'action dans la mesure où elle est associée à une labellisation pour le monde associatif.

### Un secteur créateur de richesses

Depuis 2000, le nombre d'emplois, dans les différents secteurs que recouvre l'économie sociale et solidaire, connaît une courbe ascendante. L'année 2014 a confirmé au plan national le redressement de l'emploi associatif et le plein essor des fondations et des Scop. Plus de 600 000 emplois non délocalisables seront à pourvoir d'ici 2020.

### Qu'est ce que économie sociale et solidaire ?

Le concept d'économie sociale et solidaire désigne un ensemble d'entreprises organisées sous forme de coopératives, mutuelles, associations, ou fondations, dont le fonctionnement interne et les activités sont fondés sur un principe de solidarité et d'utilité sociale.

Ces entreprises adoptent des modes de gestion démocratiques et participatifs. Elles encadrent strictement l'utilisation des bénéfices qu'elles réalisent : le profit individuel est proscrit et les résultats sont réinvestis. Leurs ressources financières sont généralement en partie publiques.

Elles bénéficient d'un cadre juridique renforcé par la loi n° 2014-856 du 31 juillet 2014 relative à l'économie sociale et solidaire.

Retrouvez l'**actualité** de l'ESS et toutes les mesures en vigueur sur :

[www.economie-sociale-solidaire.gouv.fr](http://www.economie-sociale-solidaire.gouv.fr)

## La Région Paca soutient l'économie sociale et solidaire

En tant que chef de file du développement économique sur son territoire, la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur a fait du soutien à l'économie sociale et solidaire l'une de ses priorités. Cette volonté s'illustre notamment dans le cadre de son Programme régional de développement de l'économie sociale et solidaire (Progress), adopté en 2007, à travers lequel elle encourage un modèle de développement économique alternatif et solidaire, ancré au plus proche de ses territoires et de leurs habitants.

En 2014, elle a décidé de renouveler ses orientations stratégiques en matière d'ESS, afin de consolider et de développer les entreprises du secteur grâce à une approche plus structurante d'accompagnement basée à la fois sur leur développement économique et l'innovation autour de trois enjeux majeurs – la transition générationnelle, le soutien à l'émergence et la consolidation des structures – et cinq objectifs opérationnels – développer le capital humain, soutenir l'entrepreneuriat solidaire, développer une offre financière adaptée, appuyer le développement de l'ESS par l'innovation et développer une économie de proximité.

Les lois Hamon et NOTRe renforcent le rôle prépondérant des Régions en matière d'ESS. Dans ce cadre, c'est la Région qui définit la stratégie de développement de l'ESS, notamment au travers de conférences régionales coprésidées avec l'Etat, et qui se charge de l'intégrer dans son Schéma régional de développement économique d'innovation et d'industrialisation (SRDEII). En Paca, la Région aura par ailleurs pour mission de décliner cette stratégie, via des logiques de contractualisation avec d'autres collectivités locales.

Précurseur dans ce domaine, la Région s'est également mobilisée pour le déploiement de Contrats locaux de développement de l'ESS (CLDESS), qui visent l'animation locale et la sensibilisation aux valeurs de l'ESS, l'observation et la production de connaissances, la mise en cohérence et la mutualisation des ressources, ainsi que le soutien à la création d'activités. C'est dans ce cadre que Michel Vauzelle et Benoît Hamon ont signé, en octobre 2012, aux côtés de la ville de Valbonne et de la communauté d'Agglomération Pôle Azur Provence, une déclaration d'engagement pour la mise en place de CLDESS.

Pleinement engagée dans les actions et les dispositifs mis en œuvre par la Cress Paca, la Région se veut être un partenaire privilégié. Elle entend ainsi jouer son rôle de pilote stratégique, en s'appuyant notamment sur les missions légales de la Cress, en tant qu'acteur majeur du développement de l'ESS. En cosignant cette convention d'agrément, la Région réaffirme son engagement en faveur des entreprises ayant fait le choix de placer l'humain au cœur de leurs préoccupations.

### Zoom sur le dispositif ESPER

*(Emploi structurant pour une économie responsable)*

Les postes ESPER ont vocation à assurer des fonctions clés au sein des structures de l'ESS, notamment dans les secteurs des services à la personne et de l'insertion par l'activité économique, et contribuent au développement et à la pérennisation des structures de l'ESS.

#### CLDESS

1€ financé par la Région a permis de générer de 9€ à 17€ pour le secteur de l'ESS  
5 CLDESS signés  
Arles-Crau- Camargue-  
Montagnette  
Pôle Azur Provence  
(Grasse)  
Saint-Rémy-de-Provence  
Valbonne  
Grand Avignon  
1 projet de CLDESS en  
préparation  
territoire de la  
communauté de  
communes  
Rhône-Lez- Provence

#### Dispositif ESPER

Voté en décembre 2012, ce dispositif a permis la création de 38 postes, financés sur 3 ans.

Ces postes, dont 13% sont mutualisés entre plusieurs structures, sont répartis comme suit :

- 47% de Chefs de projets
- 26% de Responsables commerciaux
- 11% de Responsables administratifs et financiers
- 8% de postes de Direction
- 8% de Responsables RH

## ESS, trois lettres pour une nouvelle économie

*Comprendre la loi économie sociale et solidaire (ESS)*

« L'économie sociale et solidaire, c'est une partie de notre économie, qui a quelques chose de particulier, qui rassemble des entreprises qui ont des valeurs sociales et solidaires. Elle bénéficie à tous », *Martine Pinville, Secrétaire d'Etat chargée du commerce, de l'artisanat, de la consommation et de l'économie sociale et solidaire.*

La loi du 31 juillet 2014 reconnaît la valeur et les exigences de l'économie sociale et solidaire et permet son développement autour de cinq objectifs.

### Reconnaître l'ESS comme un mode d'entreprendre spécifique

Une définition claire et stable.

Un suivi statistique renforcé des entreprises de l'ESS par L'Insee.

Une Agrément délivré par la préfecture « Entreprise solidaire d'utilité sociale » (Esus).

### Consolider le réseau, la gouvernance et les outils de financement des acteurs de l'ESS

Construction d'une politique publique de l'économie sociale et solidaire, stratégie nationale sur 3 ans.

Coordination territoriale de l'ESS par les Cress sous la direction du Conseil national des chambres régionales de l'ESS (CNCres).

Mise en œuvre d'une palette de financements divers pour assurer le développement des acteurs de l'ESS.

### Redonner le pouvoir d'agir aux salariés

La démocratie salariale est au cœur des principes de l'ESS

Création d'un droit d'information préalable des salariés.

Formation à la reprise d'activité.

### Provoquer un choc coopératif

Respect des principes coopératifs et création d'un label d'excellence.

Création de groupes de Société coopérative et participative (Scop).

Développement de l'emploi privé au sein des Sociétés coopératives d'intérêt collectif (Scic).

Développement des Coopératives d'activité et d'emploi (CAE) pour favoriser les salariés-entrepreneurs.

### Renforcer les politiques de développement local durable

Soutien au Pôles territoriaux de coopération économique (PTCE) pour dynamiser la création d'emplois non délocalisables.

Reconnaissance de l'action des territoires en faveur de l'ESS.

Utilisation des clauses sociales dans les commandes publiques.

#### Une économie qui redistribue

4,1 milliards € de salaires bruts distribués en Paca

#### Une économie qui emploie

13,3 % des emplois privés en Paca

#### Une économie qui recrute

47 000 départs à la retraite d'ici 2025 en Paca

#### Une économie qui a de l'avenir

80 % des Français attendent des entreprises qu'elles aient aussi une mission sociale

#### Une économie qui se professionnalise

71 % du budget des entreprises de l'ESS provient de la vente de produits et services en 2014



## L'innovation sociale fait son entrée à l'Arii

*Les leviers pour développer l'ESS en Paca*

Une convention de partenariat vient d'être signée entre la Chambre régionale des entreprises de l'économie sociale et solidaire de Provence-Alpes-Côte d'Azur (Cress Paca) et l'Agence régionale pour l'innovation et l'internationalisation des entreprises Paca (Arii). Elle permettra de dynamiser l'innovation sociale en région, et comprendra l'expérimentation d'un fonds d'innovation sociale (appel à projets Fiso Paca) avec la Bpifrance et la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, dont le lancement est prévu courant 2016.

Ce partenariat a vu le jour grâce au travail réalisé par la Cress Paca à partir d'initiatives socialement innovantes portées par des entreprises de l'ESS de la région. Thomas Guérin, l'expert de la chambre a réalisé un guide spécifique sur la thématique, sortie début 2015. Celui-ci lui a demandé plusieurs années d'enquêtes et d'approfondissement, en partenariat avec des chercheurs, notamment Nadine Richez-Battesti du Lest-CNRS. Jean-Yves Longère, le directeur de l'Arii, a vu une opportunité de collaboration intéressante

Cette toute nouvelle mutualisation de compétences entre acteurs de l'économie sociale et solidaire et accélérateurs du développement économique régional va faire de l'innovation sociale un levier commun de création de valeur régionale.

Ainsi de nouvelles initiatives économiquement pérennes pourront être mieux valorisées, dans une optique de réponse aux besoins sociaux des habitants.

L'Agence régionale pour l'innovation et l'internationalisation des entreprises Paca a pour mission de contribuer à créer de la valeur et de l'emploi dans les domaines d'activités stratégiques régionaux au travers de la mise en œuvre de grands projets structurants et de programmes d'accélération des start-up et PME innovantes positionnées sur des marchés d'avenir.

Au sein de l'Arii, l'expert de la Cress Paca travaillera autour de trois grandes missions :

- Travail d'intégration de l'innovation sociale sur les grands programmes structurants  
*Ecosystèmes industriels, Territoires intelligents durables et Bien vivre*
- Accompagnement les entreprises pour développer leur potentiel d'innovation sociale
- Animation de l'appel à projets Fiso – fonds pour l'innovation sociale dans le courant de l'année 2016.

### **Agence régionale pour l'innovation et l'internationalisation des entreprises Paca**

Elle est co-pilotée par le Conseil régional, l'Etat, la Caisse des dépôts, Bpifrance et la Chambre de commerce et d'industrie régionale

Elle emploie une trentaine de personnes

### **L'innovation sociale**

Elle se caractérise par cinq dimensions :

1. Réponse aux besoins sociaux
2. Processus participatif
3. Lien au territoire
4. Modèle économique
5. Appropriation collective de la valeur

### **Elles sont socialement innovantes**

#### **Azzura Lights**

SARL coopérative d'intérêt collectif - Nice  
Société de conseil en économie d'énergie.  
Maîtrise des consommations d'eau et d'énergie

#### **Enercoop Paca**

SA coopérative d'intérêt collectif – Marseille  
Production et fourniture d'électricité renouvelable, maîtrise de la demande d'énergie.  
500 sociétaires  
1 500 clients

## Favoriser la coopération économique sur les territoires avec les PCTE

*Les leviers pour développer l'ESS en Paca*

Un Pôle territorial de coopération économique (PCTE) est une forme structurée et novatrice des coopérations et mutualisations économiques dans les territoires pour un développement durable. Il regroupe entreprises et acteurs de l'économie sociale et solidaire, PME, collectivités locales, centre de recherche et organisme de formation.

Les PCTE favorisent l'innovation socio-économique pour apporter des réponses aux difficultés engendrées par la crise. Ils contribuent activement à la reconversion écologique et sociale du tissu économique.

Depuis 2013, l'intégration des pôles territoriaux de coopération économique dans la stratégie de développement social, économique et territorial de l'Etat s'est notamment traduite par un premier appel à projets de soutien à l'émergence des PCTE.

Deux PCTE de Provence-Alpes-Côte d'Azur ont été lauréats suite à cet appel à projets.

Pour les Alpes du Sud le PCTE éco-construction, dont les trois grands objectifs sont :

- Favoriser la production d'éco-matériaux en mobilisant les ressources naturelles, humaines et les savoir-faire locaux.
- Réaliser des éco-constructions locales comme soutien au développement durable du territoire.
- Positionner les organismes de formation locaux en tant qu'acteurs valorisant le territoire à travers la production de connaissance.

Pour les Bouches-du-Rhône le pôle de gestion des déchets et de développement environnemental des Alpilles. Sa création a fait suite au dépôt de bilan d'une entreprise d'insertion et à la réalisation d'un diagnostic de territoire approfondi. L'objectif est de créer une plateforme territorialisée de la gestion des déchets regroupant les fonctions de collecte, valorisation, sensibilisation et vente, tout en consolidant les actions déjà mise en œuvre.

Un deuxième appel à projets a été lancé au printemps 2015. Les lauréats seront connus fin 2015.

La Cress Paca a pour rôle de stimuler les dynamiques de coopération dans les territoires. Elle soutient les projets de coopération et de mutualisation. Elle accompagne l'organisation de réseaux territoriaux d'entreprises de l'économie sociale et solidaire.

### Contacts

#### **PTCE éco-construction**

Alpes du Sud

Udess 05

Jean-Joël Fraisy

[Udess05@udess05.org](mailto:Udess05@udess05.org)

Rodolphe Bruxler

Chargé de mission

éco-construction –

éco-matériaux

[rodolphebruxler@comite-](mailto:rodolphebruxler@comite-expansion05.fr)

[expansion05.fr](mailto:rodolphebruxler@comite-expansion05.fr)

#### **Pôle de gestion des déchets et de développement environnemental des Alpilles**

Bouches-du-Rhône

Association la Courte

échelle

François Sandoz

[Contact@lacourte-](mailto:Contact@lacourte-echelle.fr)

[echelle.fr](mailto:Contact@lacourte-echelle.fr)



## Promouvoir les achats socialement responsables

*Les leviers pour développer l'ESS en Paca*

La commande publique est un levier de développement pour les entreprises de l'économie sociale et solidaire. Depuis le 1<sup>er</sup> février 2015, un décret, issu de la loi ESS, précise le seuil (100 millions d'euros) au-delà duquel l'adoption d'un schéma d'achats responsables est obligatoire pour les acheteurs publics. Cela concerne près de 160 collectivités publiques locales

Acheter responsable, c'est donner du sens à ses dépenses, soient publiques ou privées. L'achat socialement responsable se pratique depuis plusieurs années et inclut des objectifs sociaux dans l'achat de biens, de travaux ou de prestations de service. Les marchés publics peuvent notamment inclure des clauses sociales d'insertion qui permettent de prévoir des heures de travail pour les personnes éloignées de l'emploi.

En 2014, la Cress Paca s'est positionnée sur le développement des achats socialement responsables dans les secteurs publics et privés à travers l'organisation d'un salon professionnel « So Eko », soutenue par la Région et la communauté d'agglomération du pays de Grasse.

Cette première expérience avait pour objectif de :

- Mettre en relation les acteurs économiques du territoire régional
- Développer les achats socialement responsables
- Accompagner le développement d'affaires des entreprises de l'ESS et de l'insertion avec les acheteurs publics et privés
- Permettre aux acheteurs professionnels de développer des relations commerciales
- Favoriser des partenariats responsables

En 2015, la Cress Paca, avec la Région comme partenaire principal, réitère l'expérience avec une ambition plus grande : la structuration d'un véritable schéma régional de l'achat responsable public et privé en région.

La deuxième édition du salon professionnel « So Eko » est prévue à l'automne 2016 dans les Bouches-du-Rhône.

### En France les achats publics représentent

150 milliards d'euros  
dépensés  
200 000 acheteurs  
1,5 million d'emplois  
marchands, directs et  
indirects

### Exemple de biens et services à destination du secteur public

Denrées alimentaires  
Entretien d'espaces verts  
Services de garde  
d'enfants...

### Exemples de biens et services à destination du secteur privé

Services bancaires et  
d'assurance  
Prestation traiteur  
Communication  
Conseil  
Formation  
Consommables...

En novembre 2015, la Cress Paca organise, en partenariat avec l'ensemble des départements de la région, la 13<sup>e</sup> édition du Mois de l'ESS. Elle est pionnière dans l'organisation de cette action d'envergure, reprise au niveau national depuis 8 ans.

Grand public, partenaires, institutions, sont invités à venir rencontrer les acteurs ESS du territoire, à travers une programmation variée. Quelque 90 manifestations vont permettre une découverte originale de l'ESS et des territoires de Paca.

Cette vitrine de l'ESS permet de mettre en valeur la performance économique et l'innovation sociale, de promouvoir les entreprises de l'ESS et surtout de faire (re)découvrir la puissance de ce secteur économique dont les valeurs sont : le volontariat, l'autonomie, l'égalité et la solidarité.

### **Trois événements phares labellisés et co-organisés par la Cress Paca**

#### **Culture et Economie sociale et solidaire : mobilisez-vous, ça bouge !**

*Le jeudi 5 novembre 2015 à l'Arcade Paca d'Aix-en-Provence, à partir de 8 h 30*

La Cress Paca, les Têtes de l'Art, Pour la solidarité, SmartFr et le master RH ESS de l'université d'Aix-Marseille, en partenariat avec l'Arcade, organisent l'événement d'ouverture du Mois de l'ESS. Une demi-journée de rencontres pour explorer les nouveaux enjeux qui relient les acteurs de la culture et de l'ESS et aborder, à partir d'un travail de contextualisation, les outils et les acteurs de l'ESS.

#### **Chaire Euro-Méditerranéenne d'économie sociale et solidaire**

*Le vendredi 6 novembre 2015 à la faculté de droit et science politique d'Aix-en-Provence, colloque « La fiscalité de l'ESS » à partir de 8 h 30, lancement de la chaire à 13 heures*

C'est la première chaire d'économie sociale et solidaire en France et regroupe dans son périmètre géographique 28 Etats membres de l'Union européenne et 12 Etats du Sud de la Méditerranée. Elle est mise en place par la Fondation Aix-Marseille université, en partenariat avec la Cress Paca, le Crédit Coopératif et la Mutuelle de France Plus. Elle a pour objectif d'appuyer le développement et la reconnaissance de l'ESS. Elle a également vocation à aborder des champs connexes comme l'innovation sociale, l'économie circulaire, l'économie collaborative et l'économie de fonctionnalité.

#### **Le Marathon Probono**

*Jeudi 3 décembre 2015 à l'Ecole de management de Marseille, de 9 h à 18 h 30*

Une vingtaine d'entreprises a candidaté et trois ont été sélectionnées. Emmaüs Cabriès, Compagnons Bâisseurs Provence et les Têtes de l'Art bénéficieront d'un accompagnement par des salariés en mécénat de compétences, des étudiants, des demandeurs d'emploi et des associations sélectionnées pour définir des solutions stratégiques et opérationnelles en fonction de leurs besoins. Cette méthode d'accompagnement est inédite en région.



### **Quelques dates**

#### **Gap**

20 octobre 15

Forum – journée

« La citoyenneté économique : utopie et réalité !

Avec JF Draperi

Hôtel du département

#### **Arles**

2 novembre 15

Village ESS – journée

Palais des congrès

#### **Digne-les-Bains**

13 novembre 15

Conférence à 18 h 30

avec Michel Abhervé

#### **Avignon**

17 novembre 15

6<sup>e</sup> rencontres ESS

journée

#### **Nice**

26 novembre 15

Entrepreneuriales ESS

journée

### **Conférence de presse**

Lancement du mois

ESS en Paca

Jeudi 27 octobre 2015

à 16 heures

Scop du Lamanage

Mucem